



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

stations-service

Question écrite n° 109173

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la problématique de la mise en conformité des stations services vis-à-vis d'une norme communautaire exigeant une double paroi en vue d'assurer l'étanchéité du bac de rétention. Cette mise aux normes pose d'importants problèmes d'investissement alors même que 35 000 stations ont déjà fermé depuis 35 ans et qu'il en reste 12 500, 60 % appartenant au réseau de la grande distribution, avec 3 000 indépendants. Il lui demande quelle aide et quelles modalités sont prévues pour permettre aux stations services de se mettre en conformité dans un délai raisonnable.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109173

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5309

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)